

Conseil scientifique du 1^{er} février 2016 Compte-rendu

Présents:

Le Président Bendicht WEBER

de la séance

Collège des Suzel BALEZ, Xavier BONNAUD, Vincen CORNU, Michael enseignants FENKER, Bruno GAUDIN, François GUENA, Patrick

LEITNER, Valérie NEGRE, Yann NUSSAUME,

Doctorants Loup CALOSCI,

Jonathan BRUTER (suppléant Ornella ZAZA)

Etudiants Naomi COHEN, étudiante représentante au CA

Administration Caroline LECOURTOIS, Directrice adjointe

Excusés Alessia de BIASE, enseignante

Gwen ROUVILLOIS, enseignante

Maxime DURIF, étudiant représentant le CEVE

Invité(e)s Anne BOURGON, responsable du service de la recherche,

Corinne BOUZINHAC, assistante de direction Minna NORDSTROM, présidente du CA

Bendicht WEBER est nommé président de la séance.

1 - Approbation du compte-rendu du Conseil scientifique du 1^{er} décembre 2015.

Un contre sens dans les propos de Xavier BONNAUD, quant à l'accueil du siège de l'UMR LAVUE est rectifié.

Le compte-rendu du CS du 1^{er} décembre 2015 est approuvé à la majorité avec 2 abstentions.

2 – Désignations des personnalités extérieures.

Les membres du bureau soumettent à l'avis du CS une liste de personnalités extérieures issues d'un tour de table effectué le 1^{er} décembre 2015.

Plusieurs critères sont pris en compte :

- l'équilibre entre patriciens, enseignants et chercheurs
- l'ouverture nationale et internationale
- la disponibilité et la motivation
- la compétence au regard des grands axes stratégiques

Il est rappelé que le CA souhaite que 6 à 9 personnalités extérieures siègent au sein du Conseil Scientifique (CS). Le CS est favorable à limiter leur nombre à 6 afin de les circonscrire à la nature des débats et de les rendre productifs.

Par ailleurs, le nombre de réunions du Conseil Scientifique est fixé à deux par an. Cette fréquence suppose un travail du bureau en amont, en vue d'apporter au CS des éléments de débat.

Il est rappelé que l'intérêt d'une liste équilibrée consiste aussi dans la présence croisée de membres des établissements partenaires (par exemple, dans le cas du double cursus Ingénieur/Architecte). Suzel BALEZ évoque l'idée, déjà débattu dans les précédents CS, d'une création au sein de l'ENSAPLV d'autres formations en double cursus tels que : architecte-urbaniste, architecte-sciences politiques, etc.

Bendicht WEBER souligne deux manques dans la liste proposée :

- des représentants des maîtres d'oeuvres praticiens
- des représentants des maîtres d'ouvrage

Il est procédé à un premier tour de table pour présenter les candidats proposés ayant déjà répondus favorablement à la proposition de siéger dans le CS. Six personnalités sont retenues.

Dans un second temps, la liste est complétée par 4 personnalités (praticiens, maître d'ouvrage et enseignant)

En troisième lieu, il est procédé à un vote à bulletin secret consistant à désigner une liste de 6 personnes.

En tenant compte des résultats ex æquo, sept noms sont retenus et seront proposés au CA du 02/03/2016. Une personne arrivée en huitième position avec un score élevé figurera également sur la liste, de manière à laisser ouvertes les possibilités de choix du CA.

Il est décidé que le bureau du CS fournira au CA cette liste accompagnée des CV, d'une notice biographique et d'une rapide description de l'intérêt pour l'école de ces candidatures.

3. Point d'information du bureau du CA sur les évolutions du dossier LAVUE

Minna NORDSTROM informe le Conseil Scientifique que le CA n'a pas, à ce jour, pris de décision quant à l'opportunité de l'accueil du siège de l'UMR LAVUE, au sein de l'ENSAPLV.

Elle précise qu'un débat contradictoire à été engagé, lors du dernier CA à l'issue duquel deux notes synthétiques argumentées ont été transmises. Une décision pourra être prise sur la base des comptes-rendus approuvés du Conseil du Département Recherche, du 24 novembre 2015 et du CS du 1^{er} décembre 2015.

Elle souligne, d'une part, que ce type de décision nécessite du temps et une réflexion approfondie et rappelle, d'autre part, que, dans le passé, les questions relatives à la structuration de la recherche au sein de l'école n'ont pas toujours été soumises au vote du CA. Elle précise néanmoins que l'actuel CA souhaite être consulté lorsqu'est abordé ce type de sujet.

Elle invite le CS à accompagner le CA dans cette décision et demande d'identifier les enjeux inhérents à l'accueil d'une UMR, au sein de l'école. Il s'agit de s'interroger sur les conditions d'accueil d'une UMR au sein de l'Ecole, en termes d'objectifs institutionnels, scientifiques, pédagogiques, académiques et de moyens.

Elle précise qu'il est également attendu de la part du CS, une réflexion sur le développement d'une offre en matière de formation continue et précise qu'aujourd'hui, cette réflexion ne doit pas être conditionnée par la question des locaux.

Concernant les locaux, Caroline LECOURTOIS informe le CS qu'une réflexion a été engagée sur l'augmentation des surfaces de locaux de recherche indépendamment de la question de l'accueil de l'UMR Lavue. Une offre intéressante, située dans le même immeuble que les locaux actuels et portant sur un plateau identique à l'actuel plateau (700m²) et un plateau supplémentaire de 300 m² a été identifié. A ce jour, aucun arbitrage n'est pris. Le MCC s'est prononcé favorablement, mais ne s'est pas totalement engagé financièrement dans le sens de cette démarche. Une réunion portant sur ce sujet avec le BRAUP, l'UMR Lavue et le CNRS est programmée le 9/02/16.

Bruno GAUDIN rappelle que, d'une part la majorité des membres du Conseil du Département Recherche s'est prononcé contre l'accueil du siège de l'UMR Lavue, que d'autre part, le CS n'a pas pu se prononcer sur ce sujet eu égard notamment aux forts antagonismes exprimés en séance et à l'absence de certains éléments d'information. Par conséquent, la question de l'extension des locaux des chercheurs ne peut être mis à l'ordre du jour, ce point devra être soumis au CS ultérieurement.

Bendicht WEBER constate qu'il est impossible de traiter de ce sujet à la hâte sans véritable préparation. Un avis du CS nécessiterait par ailleurs que cette instance soit constituée, c'est-à-dire complétée des personnalités extérieures. Il reste donc à enregistrer que le CA fixe comme objectif au Conseil Scientifique d'instruire les questions d'ordre stratégique liées à l'accueil du siège d'une UMR.

4. Discussion autour des propositions d'axes de travail

Une liste de 7 axes de travail (cf annexe 2) est soumise au débat.

Il est souligné par François GUENA et Patrick LEITNER l'absence de hiérarchisation des enjeux de cette liste qui relèvent des questions d'orientations stratégiques. La question du recrutement est jugée dépendante de celle de la stratégie d'orientation des formateurs de l'Ecole.

Xavier BONNAUD propose d'établir un état des lieux de ce qui constitue l'identité et la spécificité de l'ENSAPLV. Il se prononce en faveur d'une réflexion de fond sur ce que l'architecture peut aujourd'hui apporter en matière d'enjeux sociétaux, à l'environnement construit de demain. Il suggère que le rapport à la nature et la place de l'architecture dans l'anthropocène puisse être questionnés par une ouverture aux disciplines relevant des sciences du vivant. Il suggère de réfléchir à la question du lien avec le faire (l'architecture artisanale).

Caroline LECOURTOIS précise que ces questions sont déjà intégrées dans les axes proposés par le bureau du CS et attire l'attention de l'assemblée sur la question des recrutements des enseignants et de l'évolution de leur carrière, au sein de l'Ecole, lorsque ceux-ci s'engagent dans des travaux de recherche et passent leur HDR. Elle expose la demande faite au CA quant à l'élaboration d'une stratégie d'ouverture de postes de professeurs, destinés aux enseignants HDR, le CS devant s'emparer de la question.

A ce sujet, Bruno GAUDIN souligne que l'Ecole ne s'est jamais interrogée sur la place et le rôle donnés au statut de professeur dans la structuration des enseignements. Il est convenu que cette question pourra également être traitée par le CS.

Bendicht WEBER souligne qu'il est de la responsabilité du CS d'établir un diagnostic en amont des enjeux actuels de l'architecture dans un monde en transformation. Il note que cet effort devra viser la clarification des orientations stratégiques de l'école comme base pour préciser, par exemple, les attendus vis-à-vis des personnes ayant un statut de professeur.

Un débat s'engage sur la méthode à mettre en place pour atteindre ces intentions :

Vincent CORNU propose que les membres du CS produisent chacun une courte contribution, à charge pour le bureau du CS d'en faire la synthèse, à l'occasion de la constitution d'un groupe de travail.

Caroline LECOURTOIS souligne l'importance d'une bonne articulation entre les groupes de travail et le CS.

Yann NUSSAUME souligne que le bureau n'a pas vocation à produire une réflexion, mais à l'organiser.

Suzel BALEZ propose que l'ordre du jour du prochain CS, qui inclura les personnalités extérieures, porte sur la première phase de l'état des lieux de la situation de La Villette, pour esquisser les orientations à venir.

Xavier BONNAUD propose un diagnostic inventif à poser collectivement, en vue d'un projet d'établissement

Michael FENKER informe le CS que ce travail de diagnostic a déjà été réalisé par le CS précédent et qu'il est important d'en faire rapidement la synthèse pour rentrer dans le vif du sujet.

Le président de la séance du Conseil Scientifique conclut la séance en fixant la prochaine réunion du CS au mardi 14 juin à 9h30.

La séance est levée à 12h 30.

Bendicht WEBER Président de la séance

- Annexe 1 : Proposition personnalités extérieures
- Annexe 2 : Proposition d'axes de travail

Annexe 1 : Proposition de personnalités extérieures du CS pour vote en CA (02/03/2016)

Parsonnalitá proposóg	Apports pour l'école
Personnalité proposée	Apports pour l'école
Franck FAUCHEUX, ingénieur et architecte, chargé de mission au Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, travaille actuellement pour la préfiguration de l'Institut de la Ville Durable (conduite de processus et d'actions associant milieux politiques, société civile, chercheurs et professionnels (villa durable, écoquartiers, contribution francaise au programme Habitat III de l'ONU), souvent avec un fort volet d'experimentations et de construction de plateformes d'échanges d'expériences et de savoirs).	Cette personnalité peut offrir à l'école un pont important vers une action publique dans le domaine de l'aménagement de l'espace, et qui s'intéresse fortement aux formations et à leurs évolutions. Il a confirmé son intérêt pour l'articulation entre action publique, pratiques professionnelles, formation et recherche, en insistant sur sa perception de l'ENSAPLV qui lui apparaît, dans le paysage des ENSA, comme celle qui scrute le plus la question des pratiques et métiers émergeants.
Emmanuelle COLBOC, architecte DPLG Emmanuelle Colboc&associés, Maitre assistante, associée à ENSAPB.	Architecte praticienne engagée, chevalier de la Légion d'Honneur, architecte-conseil d'Etat et enseignante de longue date dans les écoles d'architecture de Paris-Belleville et de Lille, Emmanuelle Colboc pourra contribuer à la réflexion du Conseil Scientifique de l'ENSAPLV sur l'articulation entre l'enseignement d'architecture et la pratique professionnelle. A donné son accord.
Patricia SCHEFFERS voir CV	Réflexion sur la spécificité pédagogique de l'enseignement de l'architecture
Philippe PANERAI, chercheur et praticien.	Expérience longue dans la construction de projets institutionnel.
	A donné son accord.
Jacques CABANIEU, ingénieur général honoraire des Ponts et Chaussées et ancien secrétaire général de la MIQCP (Mission Interministérielle de la Qualité des Constructions Publiques)	Après avoir dirigé pour le compte de l'Etat des constructions d'Ambassades, d'Universités et d'autres bâtiments civils, Jacques Cabanieu est aujourd'hui impliqué dans la formation continue, ainsi que dans la formation à l'HMONP dans plusieurs écoles d'architecture françaises, dont Paris-La-Villette. Maître d'ouvrage d'exception, pédagogue passionné, il pourrait contribuer au Conseil Scientifique de l'ENSAPLV, à la réflexion sur l'articulation entre le monde professionnel et l'enseignement de l'architecture, y compris en ce qui concerne les post-diplômes et la formation tout au long de la vie. A donné son accord.

Arrivés en sixième position ex æc	juo :
Paul QUINTRAND, architecte	Enseignant, chercheur et professionnel reconnu
enseignant chercheur et	et singulier, notamment par la reconnaissance
professionnel, Président de	de la recherche en architecture (il est à
l'Académie d'architecture	l'initiative du prix de la thèse en architecture).
	Personnalité qui dispose d'un recul historique
	indéniable.
	A donné son accord.
Jean-Michel ROUX, urbaniste	Profil d'enseignant universitaire "hors Paris",
et directeur de l'Institut	y compris dans le domaine du projet
d'Urbanisme de Grenoble.	d'aménagement urbain; recul quant au mode
Membre du collectif	de fonctionnement et d'organisation des
BazarUrbain profils en lien	ENSA.
avec la recherche et des	A donné son accord.
activités professionnelles	
Arrivée en huitième position :	
Caroline MORICOT,	Apport pour la stratégie partenariale HESAM.
sociologue, maître de	Nous pourrions bénéficier de son regard en
conférence à Paris 1, chercheure	tant que chercheure mais également de sa
au CETCOPRA (Centre	connaissance du fonctionnement des
d'Etude des Techniques, de	établissements
Connaissances et des	universitaires.
Pratiques), vice-présidente	A donné son accord.
Recherche à la Sorbonne et	
coordinatrice de la commission	
Recherche de la Comue	
Hesam.	

Annexe 2 : Axes de travail du CS, proposés par le bureau :

- 1. Réflexions, à long terme, en matière de recrutement.
- 2. Intégration du statut d'enseignant-chercheur dans le fonctionnement de l'école.
- 3. Liens institutionnels à développer ou à renforcer.
- 4. Lisibilité de l'école et de ses activités scientifiques (vis-à-vis de l'extérieur : filières et débouchés, valorisation de la production scientifique, cours à afficher dans le cadre de l'HeSam... et visibilité en interne : parcours possibles, contenus des enseignements, laboratoires de recherche et leurs productions...).
- 5. Formations post-master et formations continues, en relation avec quels débouchés ?
- 6. Réflexions sur les grandes étapes des études en architecture : quel niveau de préparation, permettant un choix conscient des études en architecture ; niveau licence comme étape de confirmation et de réorientation ; niveau de master (+HMONP ?) comme étape de validation des acquis à la fois (?) professionnels et universitaires ; ... (à chaque fois trois questions : comment définir le niveau, comment l'évaluer, et comment en retour travailler sur ce qui y prépare ?).
- 7. Réflexions à mettre en place au sein de l'école, en particulier sur les évolutions conjointes des formations et des pratiques de terrain.